

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Je soussignée, Brigitte Manijean, associée unique de la société 1ERRE, société par actions simplifiée unipersonnelle en cours de formation, dont le siège social est situé au 136 Lady Fish, Sandy Ground, Saint-Martin,

CONFIRME que les statuts signés en date du 17 mars 2025 ont bien été établis dans l'objectif de constituer la société 1ERRE, et que le dépôt du capital social a été effectué le 3 avril 2025, postérieurement à la signature desdits statuts.

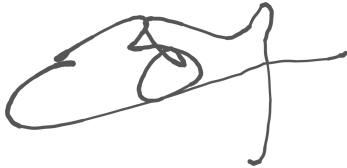
En conséquence, je confirme la validité de la constitution de ladite société, conformément aux dispositions de l'article L.225-15 du Code de commerce.

Fait à Saint-Martin, le 08 avril 2025

Signature :

Brigitte Manijean

Présidente et associée unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to read 'Brigitte Manijean'.